



service public fédéral

**SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

Direction générale
Animaux, Végétaux et Alimentation
Service Inspection
Bien-être animal et CITES
www.health.belgium.be

CERTIFICAT D'AGREMENT REFUGE POUR ANIMAUX

LA CROIX BLEUE DE BELGIQUE, rue du Charbonnage 1 - 5150 FLORIFFOUX est agréé sous le numéro **HK30900226** comme **refuge pour chiens, chats, chevaux, ovins, caprins, volailles, rongeurs, oiseaux, lapins, furets**, conformément à l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 portant les conditions d'agrément des établissements pour animaux et portant les conditions de commercialisation des animaux.

Namur, le 22/09/2010

Au nom du Ministre,
La Coordinatrice Wallonie a.i.,

Dr. MAQUET N.

